



En donnant la possibilité à des milliers de chercheurs de devenir entrepreneurs, le Small Business Innovation Research américain favorise l'innovation.

Photo Lydie Lecarpentier/RÉA

# Les conditions de la reconquête industrielle

## LA CHRONIQUE DU CERCLE DES ÉCONOMISTES

Par Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur



Enfin, l'innovation et le progrès technique font un retour dans les débats de politique économique. Ainsi a été récemment présenté un plan d'action pour l'industrie française, basé sur 34 points de « reconquête industrielle », comme la voiture à 2 litres aux 100 km ou le TGV du futur.

Il faut se féliciter de ce vaste plan qui met l'accent sur la création des objets du futur. Depuis les années 2000, l'industrie a connu un profond déclin dans notre pays, contrairement à l'Allemagne, notre principal partenaire. Les causes de cette perte de compétitivité sont bien identifiées dans le rapport de Louis Gallois, un coût du travail excessif et un effort d'innovation très insuffisant. Malgré des politiques favorables (création des pôles de compétitivité, mise en place du crédit d'impôt recherche, etc.), notre effort de R&D n'a guère progressé depuis dix ans, contrairement à celui de l'Allemagne qui a rejoint le niveau des pays les plus innovants.

On a donc raison de mettre en place un tel plan, qui fait rêver autour de trois grands axes stratégiques, la transition énergétique et environnementale, la santé et le numérique qui sont déjà les moteurs d'une nouvelle croissance, forte de nombreux emplois. Chaque plan étant chapeauté par un acteur industriel ou un chef d'entreprise, les pouvoirs publics ne sont pas tombés dans le piège d'un Etat se rêvant en grand planificateur industriel. Mais le plus important dans cette approche, c'est que nous retrouvions la croyance dans le progrès scientifique, le goût de l'innovation technologique et la volonté de privilégier l'optimisme de l'innovation.

Cela étant dit, aucun plan ne peut se mettre en œuvre s'il ne s'appuie pas sur une vraie capacité de financement. Sur ce point, il nous semble qu'il faut quatre types de décisions qui, à défaut d'être parfaites, auront la qualité de la clarté et de la simplicité. Le principal instrument de financement de l'innovation en France est le crédit d'impôt recherche, créé de manière modeste en 1983 et qui a aujourd'hui pris une ampleur qu'aucun de ses initiateurs n'avait imaginée. Évidemment, il tombe sous les feux de la critique du débat éternel sur l'innovation lancé par Schumpeter. L'innovation naît-elle dans les laboratoires des grandes entreprises ou dans les garages. Bien évidemment dans les deux ! Mais chaque instrument d'une politique d'innovation se doit d'être concentré sur son objectif

propre. Le crédit d'impôt recherche bénéficie beaucoup aux grandes entreprises et permet ainsi de bâtir une compétence technologique inégalée dans quelques secteurs, comme le transport, l'énergie, la défense, la pharmacie, etc. La Cour des comptes, désormais juge ultime de toutes les décisions, s'en est émue, à notre avis à tort. Ce dispositif doit être maintenu, d'autant plus qu'il rend la France attractive aux yeux des entreprises étrangères.

Le second sujet, c'est celui des PME et des TPE. Là, nous avons développé un instrument assez complexe avec le dispositif de la jeune entreprise innovante. Notre suggestion serait d'avoir une politique beaucoup plus audacieuse pour les très petites entreprises, en permettant à celles qui ont vocation à croître de le faire de la manière la plus dégagée des contraintes administratives et fiscales. Il suffirait pour cela d'élargir le statut d'autoentrepreneur.

**Nous devons retrouver la croyance dans le progrès scientifique.**

**Il faut une politique beaucoup plus audacieuse pour les TPE.**

Concernant le véritable amorçage technologique, sujet majeur pour toute politique d'innovation, il faut que l'on puisse importer des États-Unis une organisation similaire au Small Business Innovation Research qui a pour mission d'externaliser 3,8 % de tous les budgets de recherche des agences fédérales vers l'amorçage, transformant ainsi des milliers de chercheurs en entrepreneurs. Également, les « business angels » méritent d'être encouragés, car ils sont précieux dans cette phase très risquée de l'amorçage technologique.

Enfin, la décision de politique économique la plus importante qui sera prise dans les mois à venir portera sur les contrats d'assurance-vie en tentant de flécher une plus grande part des investissements de ce type de contrat vers les actions. Pourrait-on imaginer que cela soit l'occasion de franchir un autre pas, en consacrant au capital-risque une petite part de ce stock très important d'épargne ?

Ainsi, d'un peu partout, reviendrait cette conviction profonde que nous ne sommes pas condamnés à l'immobilisme, mais que nous pouvons redevenir une société innovante.

**Jean-Hervé Lorenzi** est président du Cercle des économistes  
**Alain Villemeur** est professeur associé à l'université de Paris-Dauphine